
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon s'engage pour des investissements verts.

A l'occasion de 1^{ère} conférence finances-climat qui s'est tenue hier dans ses locaux, la Métropole de Lyon a réaffirmé son engagement en faveur des investissements verts. Elle initie ainsi une nouvelle démarche collective auprès des acteurs locaux, pour que chacun puisse contribuer à son niveau à l'émergence d'une finance respectueuse du climat : banques, assurances, investisseurs, entreprises... L'objectif : développer un cercle vertueux de la finance durable sur le territoire, avec une plus grande transparence sur les projets financés, une priorité donnée aux projets compatibles avec les enjeux climatiques et des budgets de plus en plus élevés dédiés à la transition énergétique.

Tout d'abord, la Métropole de Lyon souhaite pouvoir identifier dans ses investissements ceux qui contribuent à la protection de l'environnement, ceux qui sont neutres et ceux qui y sont défavorables. Elle disposera ainsi d'un outil pour évaluer l'ensemble de ses investissements au regard de ses objectifs de développement durable. Elle fera ainsi partie des toutes premières collectivités en France à se doter de cet outil d'analyse et de pilotage « vert » de son budget.

Il s'agit ensuite pour la Métropole de Lyon de faire financer par des financements 100 % verts une majorité de ses projets en faveur de la transition climatique : comme par exemple le déploiement des énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments, la promotion du vélo et des transports en commun ou encore la végétalisation de la ville et l'adaptation du territoire au réchauffement climatique en cours. La Métropole proposera ainsi dès cette année de premiers projets à financer auprès d'investisseurs locaux ou nationaux qui exigent une responsabilité sociale et environnementale.

La Métropole souhaite enfin à travers cette démarche mobiliser de manière partenariale le tissu local des financeurs, comme elle l'a fait dès 2012 autour du Plan Climat auprès des entreprises et des associations, pour démultiplier les actions en faveur de la transition écologique. Cette animation passera par l'organisation régulière de temps d'échange collectifs, la sensibilisation, le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Cette démarche initiée par la Métropole de Lyon en faveur de la finance verte, permettra ainsi concrètement de mettre en place un financement "vert" pour les projets identifiés par la collectivité, mais aussi d'accompagner ses partenaires dans leurs réflexions sur le désinvestissement des énergies fossiles.

Pour le Président de la Métropole : *« Avec ce nouveau volet financier qui vient compléter sa démarche globale de transition climatique, la Métropole de Lyon se donne non seulement tous les moyens pour atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés dans la cadre du Plan Climat mais elle se donne également les moyens de les suivre, de les piloter et de les évaluer en toute transparence. Nous initions ainsi un élan collectif en faveur d'une finance plus verte et de budgets plus importants dédiés à la transition énergétique. »*

Lors de la table ronde* organisée pendant cette conférence à laquelle assistaient près de 200 personnes, **Benoît Leguet**, Directeur général d'I4CE a présenté l'étude menée par l'Institut qu'il dirige sur le budget de l'État. Le constat est clair : *« les investissements fossiles défavorables au climat sont encore largement supérieurs aux investissements bas carbone. »* I4CE met au point une méthodologie qui va permettre dans un premier temps à 5 collectivités pionnières, dont la Métropole de Lyon, de se doter d'un outil qui leur permettra de déterminer la couleur de leurs investissements, du vert – favorable au climat – au marron (les investissements fossiles).

Pour **Yves Millardet**, Président du directoire de l'Agence France locale, la seule banque pilotée et détenue par les collectivités, *« si nous voulons aider au financement d'investissements verts, notre rôle est de proposer des produits financiers adaptés aux grandes collectivités comme la Métropole de Lyon mais aussi aux plus petites collectivités. »*

Pour **Xavier Bouchet**, Directeur régional centre-est de la Banque postale : *« avec les prêts verts, nous apportons aux collectivités une offre simple et disponible pour financer leurs projets contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique. »*

* La table ronde animée par Benoît Leguet réunissait Myriam Metais, Directrice du pilotage et de la modernisation de la relation à l'usager de la Ville de Paris, Grégoire Chauvière le Drian, Directeur de cabinet du vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), Bernard Horenbeek, Président du directoire de la NEF, coopérative financière et banque éthique, Xavier Bouchet, Directeur régional centre-est de la Banque postale et Yves Millardet, Président du directoire de l'Agence France Local.

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse